

## Règlement

Pour que tout se passe au mieux, toute personne inscrite s'engage à respecter et suivre les règles suivantes :

- Remettre à l'éducateur la fiche d'inscription dûment complétée
- Participer obligatoirement aux 10 séances proposées
- Respecter l'éducateur, le matériel et les locaux
- Informer l'éducateur en cas d'absence exceptionnelle et justifiée
- Pour les mineurs, être accompagné d'un adulte avant et après la séance ou disposer d'une autorisation parentale pour arriver et partir seul
- Indiquer les problèmes de santé éventuels
- Se munir du matériel nécessaire : maillot de bain, serviette, crème solaire.

Toutes les activités sont mises en œuvre dans le respect des règles sanitaires



Département de la Gironde - DIRCOM - Centre d'impression Départementale - avril 2023 - Imprim'Vert®

Pour évoluer dans l'eau en toute sécurité

# objectif



# nage

10 séances gratuites

proposées par votre Département  
enfants de 7 à 13 ans prioritaires

de juillet à août

sur les aires naturelles et bassins de baignade de Gironde :

Arès • Bègles • Blasimon • Carcans • Castillon-La-Bataille • Coutras  
• Fontet • Hostens • Hourtin • Lanton • Le Teich • Port-Sainte-  
Foy-et-Ponchapt • Saint-Vivien-de-Médoc • Villandraut •  
Saint-Christoly-de-Blaye

Réservez en ligne  
dès le 1<sup>er</sup> juin sur :

[gironde.fr/objectif-nage](http://gironde.fr/objectif-nage)  
ou au 06 12 59 79 45



# Être à l'aise dans l'eau cet été... ...En toute sécurité !

## Qui peut participer ?

Objectif nage s'adresse en priorité aux enfants non-nageurs de 7 à 13 ans.

Si votre enfant ne sait pas encore nager, qu'il n'est pas à l'aise dans l'eau ou en a peur, ce dispositif saura l'aider à apprivoiser l'eau de manière ludique en toute sécurité. Il pourra ainsi acquérir une aisance aquatique et la confiance nécessaire pour aller vers l'apprentissage de la nage.

Ce programme s'adresse aussi aux 14-17 ans et aux adultes (sous conditions).

## Comment ça se passe ?

Les enfants, par groupe de 6 maximum, sont encadrés par un éducateur sportif professionnel.

Ils bénéficient d'un suivi personnalisé en toute sécurité durant 10 séances d'1 heure du lundi au vendredi pendant 2 semaines consécutives.

La présence est obligatoire à tous les cours.

## Où et quand ?

Pour participer, inscrivez-vous et rendez-vous sur les 15 aires naturelles et les bassins de baignade de Gironde participants au dispositif :

Être à l'aise dans l'eau est indispensable, surtout lorsque l'on vit en Gironde, avec ses 126 km de littoral et ses nombreux lacs.

C'est pourquoi depuis 2014, votre Département invite celles et ceux qui aimeraient découvrir le milieu aquatique à participer à « Objectif nage ». Ces séances vous permettront d'apprendre à vous familiariser avec l'eau et à vaincre votre appréhension, elles se déroulent sur différents plans d'eau en milieu naturel tout au long de l'été.

	du 10/07 au 21/07	du 24/07 au 4/08	du 7/08 au 18/08	du 21/08 au 1 <sup>er</sup> /09
<b>Arès</b> Plage de Saint-Brice				
<b>Bègles</b> Plage*				
<b>Carcans</b> Plage de Maubuisson Pôle*				
<b>Castillon-La-Bataille</b> Pelouse Plage*				
<b>Coutras</b> Lac des Nauves				
<b>Domaine d'Hostens</b> Lac de baignade*				
<b>Domaine de Blasimon</b> Lac de baignade*				
<b>Fontet</b> Lac de baignade				
<b>Hourtin</b> Camping des Écureuils				
<b>Lanton</b> Bassin de baignade*				
<b>Le Teich</b> Baignade aménagée (Port de plaisance)*				
<b>Port-Sainte-Foy</b> Plage des Bardoulets				
<b>Saint-Vivien-de-Médoc</b> Piscine du Camping du Vieux Moulin à Vensac				
<b>Villandraut</b> Piscine intercommunale				
<b>Saint-Christoly-de-Blaye</b> Lac du Moulin Blanc				

**inscription gratuite**

Le nombre de places est limité.



\* Sites de baignade accessibles aux personnes à mobilité réduite